

Demande d'adhésion



À : Fondations philanthropiques Canada (l'« Association »)

Le soussigné demande, par la présente, à adhérer à l'Association en qualité de membre et consent à ce que ladite adhésion soit soumise aux modalités définies par les Lettres patentes et les Règlements de l'Association ou toute version amendée de ces documents.

Information requise avec formulaire de demande d'adhésion :

- La liste de nos administrateurs et la date de notre constitution en société
 - L'état de l'actif (valeur marchande) de notre organisme
 - La liste des dons versés l'an dernier (montants et bénéficiaires)
 - L'énoncé des domaines que nous soutenons ou notre rapport annuel, si disponible
- OU**
- La copie du dernier formulaire T3010 soumis (ce formulaire fournit les renseignements précisés aux points 1, 2 et 3)
 - L'énoncé des domaines que nous soutenons ou notre rapport annuel, si disponible
- ET**
- La confirmation de l'acceptation par le conseil d'administration de notre organisme de l'Énoncé des valeurs et des principes d'éthique de FPC (ci-joint).

Nom de la fondation _____

Nom du signataire autorisé _____

Poste occupé au sein de l'organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____ Site web _____

Signature : _____ Date : _____ JJ/MM/AAAA

Taux de cotisation des membres

L'adhésion à FPC s'étend sur **une année civile**. Le montant minimal des droits d'adhésion est de 500 \$ et le montant maximal est de 25 000 \$. **Toutes les cotisations versées à FPC peuvent être traitées comme des dons et être incluses dans le contingent des versements de votre organisme (numéro d'enregistrement de FPC à titre d'organisme de bienfaisance : 89295 2128 RR0001).**

Si l'actif est de :	La cotisation annuelle est de :
Moins de 3,4 millions \$	500 \$
3,4 à 100 millions \$	0,00015 x actif
100,1 à 200 millions \$	15 000 \$
Plus de 200 millions \$	25 000 \$

Calcul de la cotisation :

0,00015 x _____ \$ = _____ \$
Actif (valeur marchande au 31-12-année précédente) **Cotisation**

Si un organisme ne possède **pas de fonds de dotation**, les droits d'adhésion sont alors calculés en fonction des dons annuels versés. Le paiement minimum est de 500 \$.

0,0033 x _____ \$ = _____ \$
Dons totaux versés l'année précédente **Cotisation**

Retournez votre demande à FPC, 555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 900,
Montréal (Québec) H2Z 1B1 ou par télécopieur au (514) 866-5846